



## Il m'empêche de démissionner

Par **heylaudye**, le **02/06/2008** à **11:06**

Bonjour,

Je suis en contrat de professionnalisation ("CERFA").

Je souhaite démissionner, car mon employeur n'a pas suffisamment de travail pour l'ensemble des ses employés ( sa femme et son ami). Et en ce qui me concerne, je n'ai quasiment rien à faire ! Cela fait 5 mois que cela dure, il me certifie qu'au mois de juin, sa situation va changer et qu'il va y avoir une forte activité. Mais au delà de vouloir démissionner, je n'apprécie pas du tout sa manière d'être avec moi. Il n'est pas correct, il n'a aucune reconnaissance du peu de travail que je fais, je le trouve particulièrement manipulateur et beau parleur. Nous travaillons dans un seul et même bureau toute la journée, et il n'y a vraiment aucun atome crochu entre lui et moi. Mais la raison pour laquelle je souhaiterais démissionner, est que je n'ai rien à faire. Le téléphone sonne 5 fois max en 8h, et je passe mon temps à regarder mon écran! Comment puis-je l'obliger à me licencier ou à accepter ma démission ? Le contrat de professionnalisation n'accepte une rupture de contrat si celle ci est faite à l'amiable.

Il veut absolument me garder, sous prétexte que je lui dois d'être reconnaissante du fait qu'il m'a permis de réviser sur mes heures de travail ! (Chose qu'il m'a lui même accordé sans demande particulière). Surtout que je ne cours pas après d'indemnités ni après les Assedic étant donné que je pars à l'étranger pour une durée indéterminée.

J'ai réellement besoin d'une aide fiable, car c'est de plus en plus frustrant de travailler dans ce genre de situation et avec ce genre d'individu. Mon contrat doit prendre fin le 4 août. Mais je préfère perdre le peu d'argent que je pourrais gagner, plutôt que de continuer dans cette boîte!

En vous remerciant.